Villejuif (94) : Concertations autour d'un nouveau projet de mosquée

15/03/2017 à 15h56

Deux propositions ont déjà été refusées, en 2008 et 2013, faute d'accord sur le lieu. Une première concertation a eu lieu avec les habitants.

Depuis bientôt dix ans, l'association des musulmans de Villejuif (AMV) tente de construire une mosquée dans une ville qui compte une importante population musulmane. En 2008, la municipalité a créé une commission réunissant toutes les sensibilités politiques pour décider de l'accueil d'un lieu de culte dans la ville. La réponse est oui, à l'unanimité. Problème : impossible de se mettre d'accord sur une localisation. Les deux projets initiaux prévoyaient l'installation près de l'église copte de Villejuif. Pour le premier, de nombreux recours avaient découragé Vinci, le promoteur de l'époque. qui fait encore l'objet d'une affaire en contentieux en attendant la décision du Conseil d'Etat. Le second projet était situé sur l'ancien site de la gendarmerie. Propriété du Conseil général du Val-de-Marne, le terrain a été cédé à la ville en 2013 contre un équivalent en logements neufs d'un montant de 2,1 millions d'euros. La municipalité communiste de l'époque autorise la location du terrain à l'AMV via un bail de 99 ans pour un loyer annuel de un euro symbolique. L'ancienne maire, Claudine Cordillot, promet alors d'avancer les frais de démolition de la caserne, estimés à 250.000 euros. Le changement de majorité aux municipales de 2014 remet en cause l'accord. Le nouvel élu, Franck Le Bohellec (LR), refuse de démolir l'ancienne caserne abritant dix appartements de 70 m2 « qui pourraient servir

d’hébergements d’urgence », justifie-t-on à la mairie.

Les Echos